Réf. Farde e-Assemblées : 2470327

N° OJ : 72

Projet d'Arrêté - Conseil du 05/09/2022

Objet : Sports.- Asbl "NEK-IN".- Subside : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "NEK-IN";

Vu les crédits prévus à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2022, sous réserve de l'approbation du budget 2022 par l'autorité de tutelle ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1 : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 2.000,00 EUR à l'attention de l'asbl "NEK-IN" pour Batizado 2022, la remise des grades de Capoeira.

Article 2 : La dépense sera engagée à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2022.

Annexes :